

## PRE-INSCRIPTION STAGE BIO FRIOUL

**21 au 26 Août 2022**

**Ado de 12 à 17 ans**

Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée. Avec une priorité aux jeunes n'ayant pas fait de stage « jeunes plongeurs biologistes ».

### Renseignements administratifs

<b>NOM</b>		<b>N°LICENCE</b>	
<b>Prénom</b>			
<b>Date de Naissance et âge</b>		<b>Type d'assurance</b>	
<b>Lieu de naissance</b>		<b>Niveau plongée</b>	
<b>Adresse postale</b>		<b>Nombre plongées en mer</b>	
		<b>Nom et numéro de votre club</b>	
<b><u>Nom du/des responsable(s) légal(ux) de l'enfant</u></b>			
<b>NOM</b>		<b>Lien de parenté</b>	
<b>Prénom</b>			
<b>Téléphone père</b>		<b>Téléphone mère</b>	
<b>Mail ( écrire lisiblement)</b>			

### Règlements ( à l'ordre du CODEP 95 plongée) et préinscriptions à envoyer à Sandrine LECOSSOIS 18 rue des terres st Denis Le Ruel 95640 HARAVILLIERS

- . en cas d'annulation de l'inscription entre 90 et 61 jours avant le premier jour du séjour (dim 21 août 2022), 50% du règlement seront retenus
- . en cas d'annulation de l'inscription entre 60 et 31 jours avant le premier jour du séjour (dim 21 août 2022), 75% du règlement seront retenus
- . en cas d'annulation de l'inscription moins de 31 jours avant le premier jour du séjour (dim 21 août 2022), la totalité sera retenue.
- . en cas d'annulation -30 jours avant le début du séjour la totalité est dûe.

<b>TOTAL (€)</b> <b>Tarif + de 12 ans</b> ( Pension complète, navette Frioul et 7 plongées)	<b>450 €</b> <b>Hors matériel et hors transport</b> <b>( transport organisé pour le groupe en train par le codep)</b>	<b>DATE LIMITE d'inscription : <u>15 février 2022</u></b>		
<b>Règlements</b>		<b>Banque</b>		
<b>Pas de chèques postdatés</b> <b>Ils seront déposés fin de mois indiqué ci-contre.</b> <b>Le dernier chèque ( transport ) sera remis lors de la réunion de présentation du séjour</b>	<b>Mensualité 1/février 2022</b>	Montant (€)	115	N° Chq
	<b>Mensualité 2 /mars 2022</b>	Montant (€)	115	
	<b>Mensualité 3 /avril 2022</b>	Montant (€)	115	
	<b>Mensualité 4 / mai 2022</b>	Montant (€)	105	
	<b>Transport ( Aller Retour Paris Marseille )</b>	<b>Montant à verser en juin 22</b>		

Je confirme par la présente l'inscription de mon enfant au séjour organisé par le CODEP 95 sur l'île du Frioul du dimanche 21 août au vendredi 26 août 2022 tel que précisé ci-dessus et déclare en accepter pleinement les conditions **Signature précédée de la mention manuscrite : "lu et approuvé »**

Fait à : le

Je confirme que le président du club de mon enfant est informé de cette inscription.

Signature du Président

Tampon du club